

Des avancées pour désengorger St-Elme

L'agglomérat de sable et posidonies qui bouche le port va être gratté. Bientôt, une barge-ventilateur assurera l'entretien courant.

Le problème des posidonies et du sable qui envahissent et bouchent le port de Saint-Elme à répétition, après de forts coups de mer, comme cela a été encore le cas le week-end dernier (voir *Var-matin* du 12 mars) ne date pas d'aujourd'hui. « Il est récurrent depuis très longtemps et même s'il est moins grave qu'avant, il ne sera jamais totalement réglé », prévient Jo Minitti, adjoint en charge de la politique portuaire, en dégageant une copie d'une antique délibération du conseil municipal de La Seyne, dans laquelle est mentionnée une séance du 25 juin 1914 du conseil général qui pose déjà le problème de « l'encombrement du port abris par les entrées d'algues et de sable ».

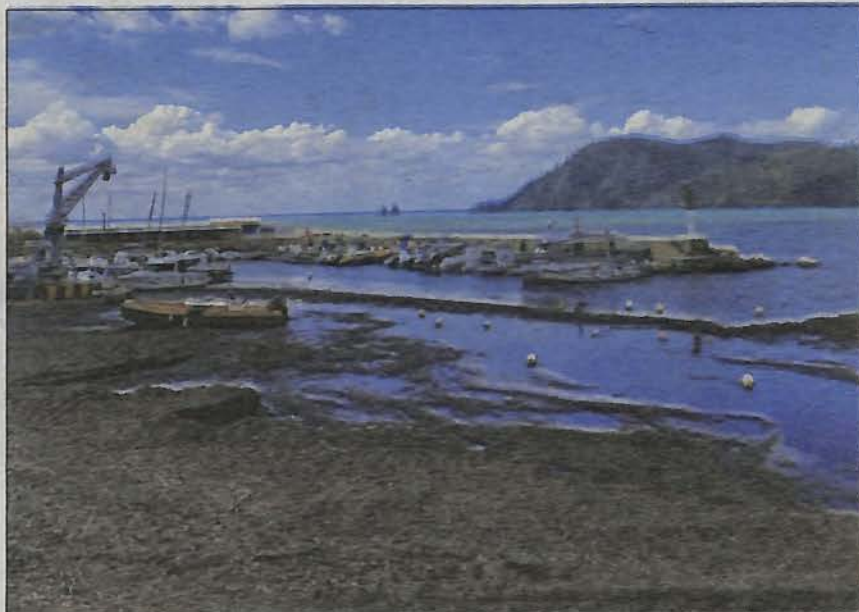
Problème insoluble

Bonne nouvelle cependant pour les usagers du port géré par la Métropole : vendredi, une grue arrivera sur place pour draguer l'entrée du bassin bouché par un important agglomérat de sable et de posidonies. Il devrait y en avoir pour une semaine de travaux.

« Il n'y a pas de solution optimale, mais depuis que nous avons percé un canal de dragage, il y a deux ans, c'est beaucoup mieux qu'avant, où, souvenez-vous, chaque hiver, les bateaux étaient carrément posés sur les posidonies », avance l'élu.

Mais maintenant, en cas de gros temps, les posidonies et le sable en suspension, ramassés par le canal, sont poussés jusqu'à l'embouchure du port, où par fort vent d'ouest, ils sont quand même confrontés à un puissant courant venu de la cote et aux largages qui les stockent dans l'avant-port où ils s'accumulent et bouchent la passe.

Sauf à fermer l'entrée du port et à la déplacer au sud, à la sortie de l'école de voile, où il faudrait rallonger la



L'agglomérat de sable et posidonies qui bouche l'entrée du port de Saint-Elme va être gratté à partir de vendredi. La mise en service d'une barge-ventilateur après chaque gros coup de mer, devrait faciliter les désengorgements futurs.

(Photo J. -M. V.)

digue d'une quinzaine de mètres, digue devant laquelle pousse au fond une mate de posidonie protégée, le problème est insoluble. « Ça fait partie des projets d'agrandissement, mais c'est au stade de la réflexion », se projette Jo Minitti.

Un coût non négligeable

Résultat : le port coûte plus d'argent qu'il n'en rapporte. « Près de 180 000 euros de recettes de stationnement sont encaissés tous les ans, mais rien que la prochaine opération de dégagement va coûter autour de 250 000 euros, calcule l'adjoint qui relativise : C'est toutefois moins cher qu'avant ».

L'optimisme reste quand même de mise. En réponse à une demande formulée en octobre par Jo Minitti, la barge-ventilateur, initialement en service pour le désensablement du port

Saint-Louis à Toulon, et aujourd'hui propriété de Portelo, gestionnaire de dix ports de plaisance de la rade, devrait être réaffectée dans les jours qui viennent à la Métropole et basée au port de Saint-Elme, où elle est déjà intervenue avec succès en juin dernier. « Avec cet engin à disposition, au lendemain des largages, sable et posidonies pourront être repoussés vers l'extérieur ».

Le problème d'évacuation des herbes marines mortes devrait donc être également réglé. Protégées, elles sont pour l'heure enlevées, puis amassées contre un mur, avant d'être évacuée au large sur une barge, via le quai d'Armement. Cela, par autorisation exceptionnelle du préfet. Une opération d'évacuation aura lieu fin mai début juin.

J. -M. V.

jmvincenti@nicematin.fr